

"Le *teacher* est engagé par le bureau scolaire pour une année seulement ; il est payé par mois et le plus souvent son certificat d'aptitude n'a qu'une durée limitée. Dans ces conditions, il ne fait souvent que passer ; quand il n'est pas originaire de la commune, il se met en pension pour la durée du terme scolaire et n'a dans la maison d'école qu'un cabinet ou parloir."

Cette situation, selon nous, ne vaut point celle de nos maîtres, et nous avons vu avec plaisir, dans les plans exposés, que les maisons d'école et les salles d'asile possèdent toutes des logements pour leurs directeurs et leurs directrices, et des logements, disons-le, fort convenables, le plus souvent même avec jardins, comme le demande la circulaire ministérielle du 30 juillet 1878.

Voici maintenant un modèle de *salle d'asile communale*, réduit au 1/10.

Tous nos lecteurs savent quels reproches on a, dans ces derniers temps, adressés à nos salles d'asile, et quel engouement, au contraire, les établissements similaires étrangers ont provoqué chez nous.

On ne parle plus que de la méthode Froëbel, des dons de Froëbel, des dessins et du tissage selon Froëbel. Les *jardins d'enfant* ont fait oublier complètement nos *écoles à tricoter* du Ban de la Roche, et le pasteur Oberlin, Salomé Witter, Louise Schepler, Mmes. de Pastoret et Millet, MM. Cochlin et Rendu, effacés qu'ils sont par le pédagogue de Marienthal, seront bientôt aussi inconnus des directrices de salles d'asile que Lamarck l'est des disciples de Darwin, et Papin des admirateurs de Newcomen et de Watt.

Grâce à Dieu—et à M. Gréard—le modèle que nous avons sous les yeux nous prouve que la Ville de Paris ne veut pas abandonner la méthode française, véritable méthode, celle-là, qui s'adresse à l'intelligence tout entière, et n'est pas une simple réunion de procédés plus ou moins ingénieux, ne développant que certains côtés de l'esprit, certaines facultés, au détriment des autres souvent.

Dans le grand préau couvert, au milieu duquel se trouve le *lavabo*, je vois de petites *tables quadrillées*, avec sièges à dossier, qui me font penser que ces tables serviront non-seulement pour les repas, mais aussi pour plusieurs exercices du système Froëbel. Rien de mieux, à mon avis. Tous les procédés de Froëbel (car ce ne sont pour moi que des procédés) peuvent être introduits avec avantage dans nos salles d'asile. Mais je retrouve aussi, dans la salle des exercices, nos *gradins* traditionnels, améliorés, il est vrai, puisque chaque enfant maintenant a son siège distinct, avec bras et dossier.

La directrice continuera donc, comme par le passé, ses *récits*, ses *historiettes enfantines*, ses *entretiens*, ses *conversations* qui, tout en éveillant l'attention de l'enfant, en l'habituant à réfléchir, à juger et à raisonner, s'adressent principalement à son cœur, et ont surtout pour objet la culture de ses sentiments.

Les petits groupes que j'aperçois, avec les *porte-tableaux* et les *baguettes*, les *ardoises* suspendues aux murs, m'indiquent aussi que l'on continue, et avec raison, à donner à nos élèves des salles d'asile les premières notions de lecture, d'écriture et de calcul.

Mais, à ce point de vue, l'intéressant spécimen que nous examinons avec tant de plaisir nous révèle un véritable progrès.

Dans son remarquable rapport de 1875 sur l'enseignement primaire à Paris et dans le département de la Seine, M. Gréard, après avoir montré que nos instructions et nos circulaires officielles, depuis l'ordonnance du 27 décembre 1837 jusqu'au règlement du 22 mars 1855, constituent une méthode bien plus complète, plus sage et plus logique que la méthode Froëbel, passait en revue les

causes de l'insuffisance des résultats obtenus chez nous jusqu'à ce jour : étendue démesurée des classes, nombre trop considérable des enfants, inégalité de l'âge des élèves, etc., etc. ; et il indiquait les remèdes qu'il jugeait nécessaires. Ses projets ont été exécutés. La salle d'exercice de notre salle d'asile modèle ne contient au plus que 125 places, et, à droite du vestibule d'entrée, nous voyons une petite classe, avec tables de deux élèves seulement, isolées les unes des autres, ce qui nous prouve que la Directrice et son adjointe "se partagent maintenant la tâche avec intelligence, et sans se départir de leurs devoirs communs, s'occupent plus particulièrement, l'une des enfants de deux à quatre ans, l'autre des enfants de quatre à six ans."

Cette modification provoquera sans nul doute un progrès considérable dans nos salles d'asile, et ces établissements deviendront réellement ce qu'ils doivent être—chez nous surtout, où la fréquentation ordinaire des classes est de si peu de durée—des établissements vraiment préparatoires aux exercices et aux travaux de l'école.

Tous ces modèles de constructions scolaires, en bois ou en plâtre, ont été faits avec beaucoup de goût et de soin ; et les cloisons vitrées nous permettent de voir facilement tous les aménagements intérieurs.

Voici, par exemple, un type d'école communale, au 1/10 encore.

Le *préau couvert* est au rez-de-chaussée, les *salles de classe* au 1^{er} étage. On recède à ces dernières par un grand couloir sur lequel se trouvent les portes d'entrée. Chaque classe renferme 7 rangées de 2 tables, de 4 élèves chacune, toutes les tables étant isolées les unes des autres. Les classes ne peuvent donc recevoir plus de 56 élèves, ce qui est un grand progrès sur la situation des années précédentes, où nous rencontrions souvent 120, 130 et 140 enfants confiés à un seul maître.

Les cloisons qui séparent les classes sont toutes vitrées, c'est un avantage au point de vue de la lumière, mais cela peut devenir un obstacle pour la discipline, une source de difficultés pour l'enseignement, surtout dans les petites classes, où nous recommandons les *leçons d'ensemble*, les lectures et les réceptions collectives, *simultanées*.

Dans plusieurs villes d'Autriche, à Munich entre autres, les classes ne sont pas contiguës, comme chez nous. Une petite pièce longue et étroite est toujours ménagée entre deux classes consécutives, et cette pièce sert pour le dépôt des manteaux, des coiffures et des paniers.

Des annexes de ce genre, si elles n'entraînaient pas une trop grosse dépense, seraient certainement une heureuse modification apportée à notre type actuel de construction.

Le modèle d'une école municipale de dessin, qui se trouve dans la même pièce que les spécimens de *salle d'asile* et d'école communale, n'est pas moins intéressant. Aussi les visiteurs qui viennent d'admirer, dans la grande galerie de droite, les dessins des élèves de nos cours d'adultes et de nos classes spéciales, s'arrêtent-ils en grand nombre devant ces salles où viennent se former et s'instruire toute cette jeunesse qui sera bientôt la grande armée industrielle et artistique des ouvriers de Paris, celle-là qui, jusqu'à ce jour, a si bien défendu notre réputation et notre honneur dans les œuvres de l'art et du goût.

À gauche de l'entrée se trouve le *bureau* du Directeur, puis un *amphithéâtre* pour les leçons théoriques ; plus loin, la grande *salle de travail* pour l'estompe et la bosse. On a meublé cette salle, avec intention, de plusieurs spécimens de mobiliers. Ici ce sont des tables avec pupitre ; là, les élèves dessinent sur leurs genoux, l'extrémité supérieure de leurs carlons reposant seulement sur un appui du porte-modèle lui-même.